

COMMUNE DE CAMPUAC

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **DU MARDI 8 FEVRIER 2022**

Présents : Thierry GOUMON, Benoit ALBESPY, Guillaume DELBOUIS, Vanessa GROS, Jacques ABRIEUX, Adeline VERNHES, Mathieu PRADALIER, Christophe BARRIE et Guillaume GIROU

Excusées : Nathalie LELOUP et Aurélie DESMAZES

Ordre du jour :

- Préparation budgétaire : analyse des programmes d'investissement 2022
- Restitution travaux des commissions
- Questions diverses

1. ADMINISTRATION

• Projet Lotissement Julien Layrac :

Ce projet de lotissement se heurte au refus des services de l'Etat qui ont la compétence en matière d'urbanisme sur notre territoire communal, du fait que notre commune relève du Règlement National d'Urbanisme à défaut de document d'urbanisme existant (carte communale, PLU...). Une rencontre a eu lieu le 13 janvier avec les services de la DDT Messieurs FLOUEST et MAJOREL qui nous ont présenté les limites physiques envisageables pour un développement urbain de notre village (construction d'habitations ou de lotissements).

Un entretien en visio conférence a aussi eu lieu avec Madame KNOWLES Secrétaire Générale de la préfecture sur le même sujet et confirmant la position de la DDT.

Enfin, suite à une rencontre avec Jean-Claude ANGLARS, suite à entretien avec la Préfète, ce dernier nous propose de déposer une nouvelle demande de CU motivée par une délibération du conseil. Après réflexion, les élus décident de retenir cette idée et d'essayer de présenter une nouvelle demande motivée.

- Dossiers DETR : de façon à pouvoir solliciter des subventions pour les programmes d'investissement Mr le Maire explique au conseil municipal qu'il faut délibérer pour les deux dossiers Pump track (travaux estimés à 77 000€ HT) et concernant la rénovation et l'extension des ateliers municipaux (coût estimé pour le moment à 81 860€ HT).
- Rencontre avec l'association AAPPMA de Rodez : (Association Agréée de Pêche et de la Protection Milieux Aquatiques). Nous avons rencontré le président Monsieur Clément JOUVET et Monsieur Florian MOLINIE qui nous propose via un bail de pêche signé entre la Mairie et cette association, pour une durée de 5 ans renouvelable, de gérer l'activité pêche et valoriser le plan d'eau. Sur le plan administratif, il souhaite demander un changement de catégorie et sur le plan animation, proposer aux enfants et aux jeunes une école de pêche ou des animations avec l'école ou l'accueil de loisirs de l'été. Ils se chargeront de l'empoissonnement, du contrôle des pêcheurs et d'installer de nouveaux aménagements aux abords du lac. Cette initiative semble très intéressante et est validée par les élus ; elle se fera en concertation avec le comité d'animation qui gère la pêche autour du lac depuis plusieurs années.
- Pont Bascule : Suite à la dernière intervention, il a été constaté par le technicien que le pont bascule est en fin de vie ; en effet le monnayeur ne fonctionne plus et l'installation étant trop ancienne, nous n'avons plus la possibilité de trouver des pièces détachées. De plus au niveau du système de pesée, toutes les pièces en mouvements sont corrodées, donc hors services. Un devis pour le remettre en état a été réalisé par l'entreprise ACT, il s'élève à 14 074.00€ HT. Le devis comprend

l'évolution du système de paiement par carte bleue et le remplacement de tout le système de pesée.

Les élus s'interrogent donc sur l'opportunité d'un tel investissement. A ce jour nous estimons les recettes de fonctionnement de l'ordre de 500 à 800€ par an, qui permettent de financer les vérifications périodiques obligatoires. La réflexion est engagée et la décision sera prise au moment des votes du budget. Christophe BARRIE se charge de chercher d'éventuelles subventions pour alléger le coût de cet investissement.

2. INTERCOMMUNALITE

- Délimitation voirie CCCLT/ Mairie : un plan de répartition des voies d'intérêts communales et d'intérêts intercommunales a été présenté notamment concernant les voies du bourg centre.
- Zonage assainissement collectif / non collectif : de la même façon le plan de séparation du zonage d'assainissement collectif et non collectif a été présenté et a fait l'objet de quelques modifications de répartition.
- Projet de crèche à Espalion : la Communauté de Communes a réalisé l'achat d'un terrain en face du gymnase sur la route de Bessuéjols, d'une surface de 2.7 ha pour un montant de 280 000€ environ. Cet espace recevrait le nouveau projet de crèche, un parking et un futur projet de piscine couverte. Une consultation pour la maîtrise d'œuvre a été lancée.
- Concernant le projet de micro crèche à Campuac, nous attendons le retour de la CTG fin février début mars, pour voir si le projet peut être engagé ou pas.

3. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

De façon à anticiper une réserve foncière pour la réalisation d'un nouveau lotissement, nous avons sollicité Nathalie PERRILLAT, concernant la vente d'un terrain situé au Pontel. Les propriétaires seraient ouverts à la vente d'un terrain d'une superficie d'environ 10 000 m².

Les élus souhaitent se donner le temps de la réflexion avant de donner suite ou pas à cette affaire. A suivre...

4. CULTURE

Jacques ABRIEUX présente les projets d'actions de la commission culturelle, à venir :

- Diffusion d'un questionnaire au près de la population pour commencer à cibler les besoins dans la perspective de la création de la médiathèque communale dans le cadre du projet de Maison du Part'Age.
- Préparation du « Printemps des Poètes » pour mars 2022 : « Eluard et les peintres » à Campuac, Gages et St Affrique (Bernard, Jacques et Nathalie)
- 18 juin 2022 soir : « La cuisine des auteurs » Cie Coeur et Panache en extérieur si la météo le permet ou repli au quillodrome.
- Concerts été : les dates se précisent notamment pour celui du vendredi du weekend de la fête

5. SCOLAIRE

- Depuis quelques semaines, l'école a accueilli un nouvel enseignant en remplacement de Béatrice CASSAN ; il s'appelle Pierre IRLES.
- Accueil périscolaire : Suite à une demande reçue en Mairie et après diffusion d'une enquête auprès des parents, l'heure d'ouverture de l'accueil périscolaire est avancée à 7h15 au lieu de 7h30. La commission scolaire a validé cette proposition, en lien avec l'animatrice. Cette

évolution permet aux familles de mieux s'organiser notamment pour ceux qui commencent leur journée de travail à 8h.

- Nous avons décidé d'équiper les classes de capteurs de CO2, nécessaires notamment pour respecter les règles sanitaires en vigueur. Nous devrions bénéficier d'une aide de l'Etat pour l'achat de ces équipements.
- Sécurisation : nous souhaitons inscrire les dépenses liées à la sécurisation de l'école au budget 2022. Les devis concernant les portails et les interphones vidéo seront donc validés.

6. BATIMENTS :

- Travaux Mairie : les plans ont été validés. Nous attendons le lancement de l'opération par l'architecte en charge du chantier.
- Local stockage/ Chasseur : les plans ont été travaillés avec l'architecte et validés. Nous avons reçu les propositions pour les travaux d'électricité et de sanitaires pour la partie local chasseur. Ces deux propositions seront aussi validées.

Une étude a aussi été demandé pour la démolition des quais de chargement, la démolition du quai de l'ancienne déchetterie et pour la reprise de l'ensemble des sols, des clôtures et du portail d'accès.

Dans l'attente de la réalisation de ce projet, il faut rechercher un local pour stocker le matériel de la Commune et ainsi permettre aux chasseurs de continuer l'aménagement de leur local. La CUMA a accepté de céder une partie de leur espace de stockage dans leur hangar de la zone artisanale pour entreposer provisoirement le matériel communal et certaines décorations de Noël. De plus nous avons pu aussi compter sur le soutien de Roger DELAGNES qui a gracieusement accepté de céder une partie de son hangar pour stocker du matériel communal. Un grand merci à la CUMA et à Roger DELAGNES pour leur solidarité.

- Travaux salle des fêtes : de façon à commencer le projet d'aménagement de la salle des fêtes, nous proposons de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre pour sa réhabilitation (isolation, chauffage, électricité, sols et peintures murales, sonorisation...). De plus un audit énergétique est proposé par les services du SIEDA. Après réflexion, certains élus pensent qu'ils pourront suivre ce chantier par eux même et ainsi réduire le coût de ce projet.
- Travaux au quillodrome : une étude pour le remplacement de l'éclairage intérieur a été réalisée, de façon à solutionner les problèmes de remplacement des lampes actuelles trop obsolètes et pour installer un équipement en leds moins énergivore. Dès lors que l'estimation sera réalisée, nous étudierons l'opportunité de ce chantier.

7. COMMUNICATION

- Site internet : les dernières modifications ont été apportées, il devrait être en ligne dans les semaines à venir.
- Trentenaire du quillodrome : la date du dimanche 7 août 2022 a été arrêtée. Il faudrait proposer une rencontre avec les différents acteurs qui se sont succédés pour recenser les principaux évènements à valoriser pour cet anniversaire. Nous avons pensé à la réalisation d'un film retraçant la construction et la vie du quillodrome, à partir de témoignages de personnes qui y ont contribué. Une demande de prêt de matériel a été passée au service du Conseil Département de l'Aveyron pour les moyens techniques, vidéo et sono. Il restera aussi à organiser la partie restauration.

8. QUESTIONS/ INFORMATIONS DIVERSES

- Remplacement des filets du stade : le club de foot se charge d'intervenir pour les cages de foot. Il faudra aussi programmer avant le printemps la pose des filets du city park
- Parrainages et élections Présidentielles : Mr le Maire rappelle qu'à l'approche des élections présidentielles, il est sollicité régulièrement pour apporter son parrain un candidat. Les élus présents ont des avis partagés sur cette mission qui incombe au Maire.
Le Premier tour aura lieu le 10 avril et le second tour le 24 avril 2022. Les élus seront sollicités pour leurs missions d'assesseurs.
- Election législatives : elles devraient se dérouler les 12 et 19 juin 2022
- Cette année est une année de refonte des listes électorales, de ce fait, de nouvelles cartes d'électeurs seront distribuées à chaque citoyen.
- Budgets 2022 : pour mieux préparer les votes des budgets, chaque commission est invitée à proposer ses projets avec des montants début mars de façon à pouvoir travailler en commission finances et pouvoir les voter fin mars.
- Demande de Monsieur Jean-Luc Bénézet : il souhaiterait acquérir la croix qui se trouve sur une concession abandonnée en remplacement de celle de sa concession familiale. La demande est accordée, à la condition d'enlever l'ensemble du monument existant.

La séance est levée à 23h30.